



éditorial.

L'instabilité politique du pays ne doit pas menacer la relance et les atouts de notre filière

L'année 2024 a montré quelques signes plutôt encourageant notre filière :

- La production de poulet standard progresse.
- Les abattages de dinde ont retrouvé une bonne dynamique, reste à savoir si cette dernière sera durable ou temporaire.
- Les poulets Label Rouge et Bio semblent retrouver des couleurs depuis cet automne, même si la situation reste fragile.
- La campagne de vaccination des canards s'est très bien déroulée et nous n'avons pas vécu de crise Influenza sur notre territoire. Notre action, avec le Cicar a également payé : la Ministre a acté dès la fin 2024 la poursuite du financement de la vaccination, par l'Etat à hauteur de 70 % pour la prochaine campagne.
- Le travail pour construire une démarche RSO pour la filière est lancé.
- Les consommateurs plébiscitent de plus en plus nos produits.

Cependant, l'incertitude politique qui nous accompagne depuis le printemps dernier n'est pas propice aux acteurs économiques pour envisager l'avenir de manière sereine. Nous avons besoin que le pays retrouve une stabilité politique pour poursuivre le « changement de logiciel » entamé l'année dernière avec les pouvoirs publics sur la souveraineté et la simplification :

- La France doit retrouver son leadership au niveau européen pour s'opposer à l'accord avec le Mercosur, maintenir le frein d'urgence dans le cadre de l'accord avec l'Ukraine et défendre l'étiquetage obligatoire de l'origine de la viande en tant qu'ingrédient, pour tous les produits et tous les débouchés.
- L'Etat doit entendre les filière viandes blanches sur leur besoin de simplification administrative : relèvement des seuils ICPE, sortie de la directive IED, limitation des recours juridique, etc...
- La France doit s'opposer à la révision des réglementations sur le bien-être animal au niveau européen, dont les premiers aperçus sont totalement déconnectés des réalités du terrain et nient toutes les démarches et investissements engagés par les opérateurs.
- Enfin, dès aujourd'hui, nous devons engager le travail sur la poursuite de l'accompagnement du financement de la vaccination ; les assises du sanitaire, espérons-le, nous permettront de le sécuriser.

Je vous donne rendez-vous dès le 22 février sur notre stand au Salon de l'Agriculture à Paris, pour échanger sur l'avenir de notre filière.

Le Président d'ANVOL,
Jean-Michel SCHAEFFER



LANCEMENT DES ASSISES DU SANITAIRE – 30 JANVIER 2025

Annie Gennevard a lancé officiellement les Assises du sanitaire ce jeudi 30 janvier au ministère de l'Agriculture. En réalité, les travaux avaient déjà commencé depuis le mois de décembre avec l'organisation de 4 groupes de travail (un groupe transversal et un par filière) visant à établir un diagnostic partagé Etat/professionnels sur le dispositif sanitaire actuel et fournir ainsi la matière à cette journée.

Pour la volaille, les interprofessions avicoles et leurs différentes fédérations concernées ont participé activement au groupe de travail transversal et au groupe « filière volaille ».

7 THÉMATIQUES :

7 thématiques ont été traitées par le biais de matrices AFOM (atouts/faiblesses/opportunités/menaces) dans chaque groupe de travail : **La gouvernance, le financement, la prévention, la surveillance, la lutte, l'anticipation et la souveraineté.**

La journée du 30 janvier s'est organisée en 2 temps : d'abord deux tables rondes permettant de dresser un état des lieux des situations sanitaire et économique des filières ruminants, porc et volaille puis deux tables rondes ciblées sur une analyse du dispositif sanitaire français et les évolutions à y apporter.

Jean-Michel Schaeffer, président d'Anvol, participait à la deuxième table ronde dans laquelle il a pu mettre en valeur l'expérience acquise par les filières avicoles en matière de gouvernance, mais aussi en matière de prévention (vaccination) notamment dans le cadre de la gestion des crises IAHP. Il a aussi pointé du doigt un certain nombre de menaces : désengagement de l'Etat, sous-dimensionnement accentué de l'outil d'équarrissage en cas de crise, aggravation de l'hétérogénéité d'application du dispositif sanitaire selon les départements, etc.



Dans sa conclusion, la Ministre a annoncé l'objectif principal de ces Assises, à savoir, la construction de contrats sanitaires de filière. Ces contrats, différents pour chaque filière, s'appuieront sur un socle commun. Ils devront traiter de la surveillance dans les élevages et de la prévention (vaccination, biosécurité).

Si la ministre a assuré que les Assises n'avait pas vocation à « maquiller » un travail sur le désengagement de l'Etat, il n'en demeurait pas moins que la question du financement était importante et qu'à titre d'exemple, l'Etat ne pouvait continuer « à financer des vaccins et indemniser les éleveurs ne souhaitant pas vacciner ».

Les modalités de travail précises seront définies d'ici la fin du mois de mars lors d'un prochain Cnopsav. L'aboutissement des travaux devrait intervenir avant la fin de l'année pour une mise en œuvre en 2026.



LE POINT SUR LES DOSSIERS IED / ICPE :

LA DIRECTIVE IED :

L'application de la nouvelle directive est effective.

La nouvelle directive se base sur des équivalents UGB (Unité Gros Bovin) qui engendre une réduction des seuils en poudeuses (21 428 places), canards (28 000 places), dindes (9 333 places) et oies (14 000 places). (Voir encadré)

Le seuil des poulets de chair reste à 40 000 places (soit 280 UGB), mais les seuils pour les élevages mixtes de porcs et volailles sont réduits à 380 UGB (l'addition des seuils n'est plus possible), avec une extension pour les porcs biologiques et extensifs.

Il existe une règle d'agrégation, mais il appartient à chaque État membre de décider s'il faut les considérer comme une seule unité (Cumul géographique, économique ou juridique laissé à l'appréciation des États membres).

Le travail est donc engagé sur le plan technique pour sa mise en œuvre : évolution des MTD (meilleures techniques disponibles) à envisager, création de nouvelles MTD, mise à jour du BREF élevage, et les coûts induits par ces évolutions. L'itavi et l'Ifip suivent pour le compte des filières viandes blanches ces travaux au niveau européen.

Au niveau national, un groupe « miroir » s'est mis en place avec les ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie.

Ce groupe s'est réuni pour la première fois le 27 novembre dernier afin de transmettre de première proposition à l'Etat (qui n'a, à ce jour, pas communiqué sur les propositions qu'il a transmis à Bruxelles).

Un prochain groupe aura lieu le 6 février pour faire le point sur l'ensemble des remontées transmises par les différents Etats Membres. Le groupe européen se réunira à Séville du 25 au 27 février.

LE DOSSIER ICPE :



Deux textes à venir au Parlement : PPL du sénateur Duplomb et la PLOA.

Plusieurs réunions techniques, notamment au Ministère de la Transition Ecologique se sont tenues à la fin de l'année 2024 pour faire valoir les propositions des filières viande blanche aux premiers rangs desquels le relèvement de seuils ICPE au niveau des seuils EIE européens, réduction des délais de recours juridiques.

L'examen de la PLOA démarre le 6 février au Sénat, l'examen de la proposition de loi du sénateur Duplomb a débuté fin janvier.



SIA 2025 – DU 22 FÉVRIER AU 2 MARS 2025

Le Salon International de l'Agriculture se tiendra à Paris, Porte de Versailles, du 22 février 2025 au 2 mars 2025. ANVOL sera présent, sur le stand de l'Association de Promotion de la Volaille Française (APVF) et de la promotion de l'Œuf de France (CNPO).



UN STAND AUX COULEURS DE LA VOLAILLE ET DES OEUFS

Le stand sera positionné dans le **Hall 4 allée D stand 149**. Il aura pour vocation de répondre aux interrogations des visiteurs du salon, avec des messages pédagogiques. Un espace sera réservé pour les professionnels. Il sera dédié aux rencontres (professionnels, décideurs et politiques).

ANIMATION CULINAIRE : LUNDI, MARDI, SAMEDI

Des dégustations de recettes de volailles seront proposées sur toute la journée avec la présence d'un chef de cuisine spécialisé. Toutes nos volailles de chair auront leurs recettes !

LE PRIX VOLAILLISSIMES : LE 24 FÉVRIER À 16H00



LA BORNE DE JEU :

6 questions posées :

- Quelle est la viande la plus consommée au monde ?
- Combien d'œufs chaque Français consomme-t-il par an ?
- Combien d'emplois directs la filière avicole génère t-elle sur le territoire français ?
- Combien d'œufs la France produit-elle par an ?
- Quelle est la volaille la plus consommée par les Français ?
- Quel est le pourcentage de Français qui consomment des œufs ?



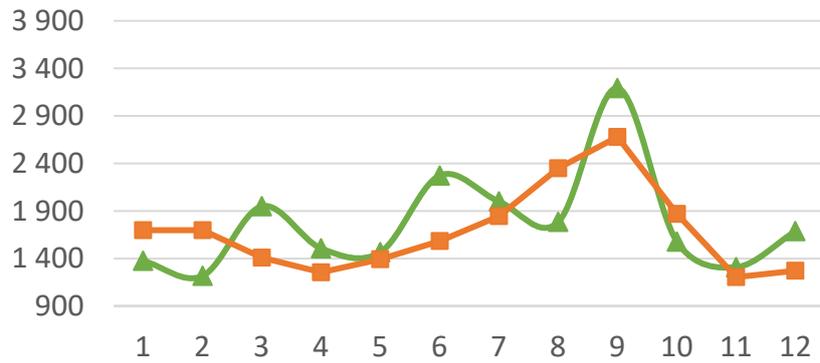


CHIFFRES FILIÈRE PINTADE



MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA



Décembre 2024

+28,4%

A / A-1

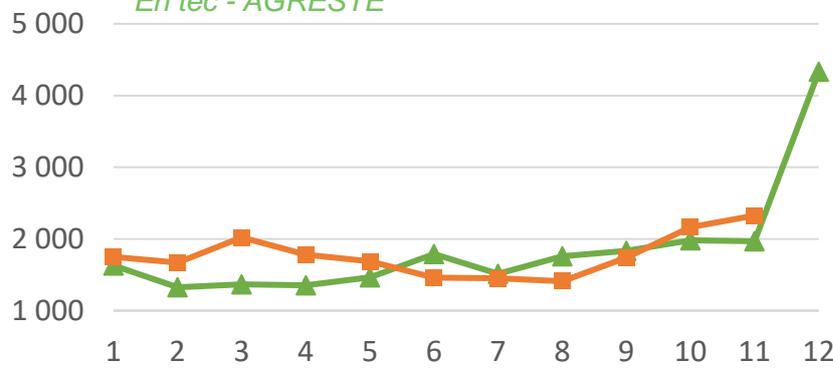
-5,7%

2024/ 2023

Les mises en place de pintadeaux sur 2024 sont en baisse de plus 1,2 million par rapport à 2023 et de près de 8,7 millions (-30%) par rapport à 2019. En 2024, les mises en place de pintades LR ont été de 5,43 millions (-3%/2023) et celles de pintades chaponnées de 1,52 million (-2%/2023).

ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



Novembre 2024

+18,1,0%

A / A-1

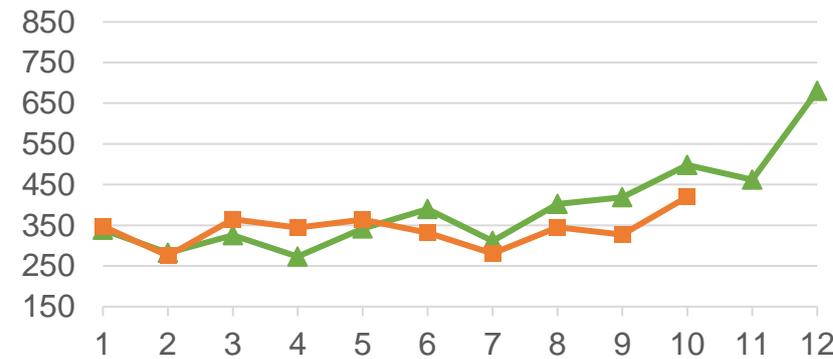
+8,2%

11 mois 2024/ 11 mois 2023

Sur les onze premiers mois de l'année les volumes abattus sont en hausse de 1 472 t. par rapport à la même période 2023. Par rapport au même cumul 2019 le déficit atteint un plus de 6 877 (-26,1%).

EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



Novembre 2024

+0,9%

A / A-1

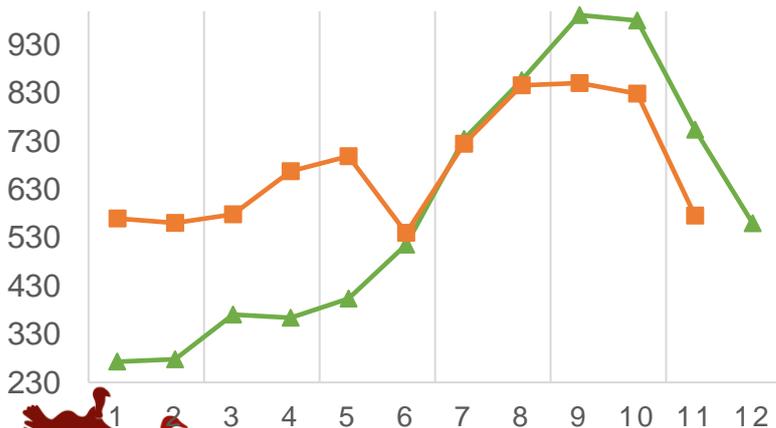
-4,3%

11 mois 2024/ 11 mois 2023

Sur les 11 premiers mois 2024, les exportations vers l'UE sont en baisse de 11,4% en volume et de 6,0% en valeur avec des évolutions toujours très contrastées sur l'Allemagne (-47,5%;-13,9%) et la Belgique (+19,6% ; -2,9%). Sur le Royaume-Uni les exportations restent dynamiques en volume comme en valeur avec respectivement +14,1% et + 12,2%.

STOCKS

En tonnes produits finis - AGRESTE



Novembre 2024

-30,5%

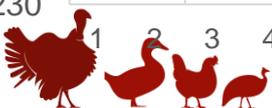
Nov.24/Oct.24

-23,6%

11 mois 2024/ 11 mois 2023

En Novembre, les stocks de pintades entières baissent de 42,6% et représentent moins de 50% des volumes stockés quand dans le même temps ceux de découpes diminuent de près de 11,7%.

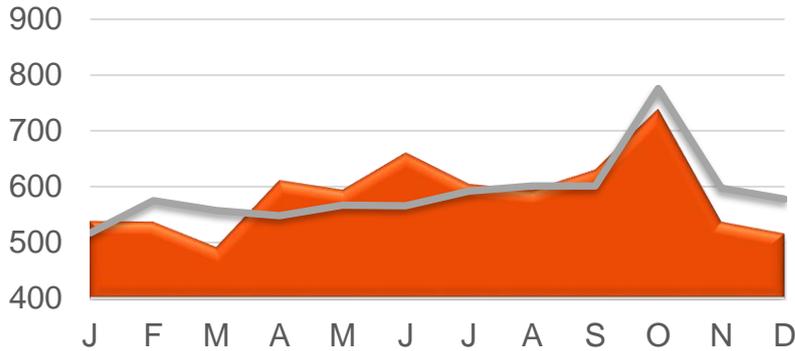
▲ = Année 2023 ■ = Année 2024





MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



Décembre 2024

+ 11,9 %

A / A-1

+ 0,3 %

cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 578 milliers de têtes par semaine.

En cumul annuel par rapport à 2023, les mises en place se stabilisent à +0,3%, les exportations d'OAC baissent de -13%, et celles de dindonneaux augmentent de +10%.

POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête - Découpe (hors Baby) - CIDEF



Novembre 2024

- 4,5 %

A / A-1

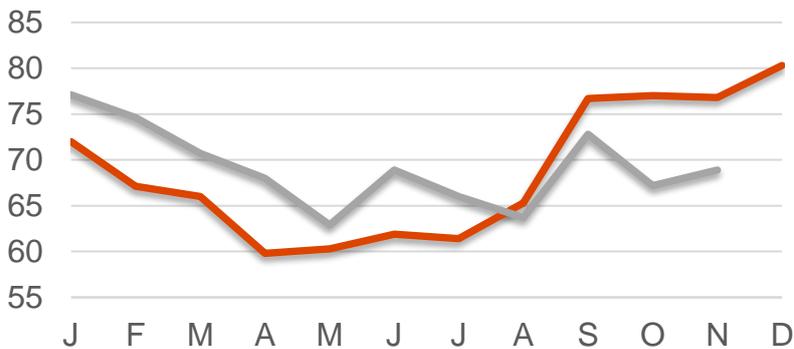
+ 2,5 %

M / M-1

Le poids moyen à l'abattage se maintient sous la barre des 12 kg (à 11,73 kg / tête) en novembre 2024. Le poids des animaux diminue depuis le début de l'année.

ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



Novembre 2024

- 8,2 %

A / A-1

+ 2,3 %

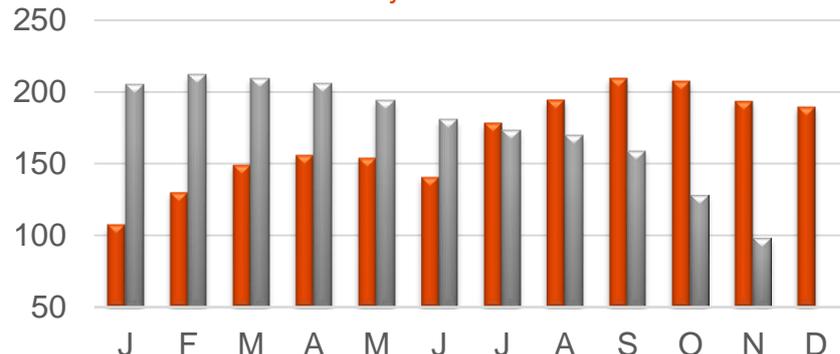
cumul 12 M

Malgré une baisse des abattages en octobre et en novembre, en cumul 12 mois ceux-ci restent en croissance à +2,3%.

Les stocks décroissent rapidement sur cette fin d'année aussi bien en rouge qu'en blanc.

STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



Novembre 2024

- 49,4 %

A / A-1

- 23,4 %

M / M-1

Les stocks de viande (entier et découpe) décroissent rapidement en cette fin d'année. Ils sont au plus bas en novembre 2024.

— = année 2023

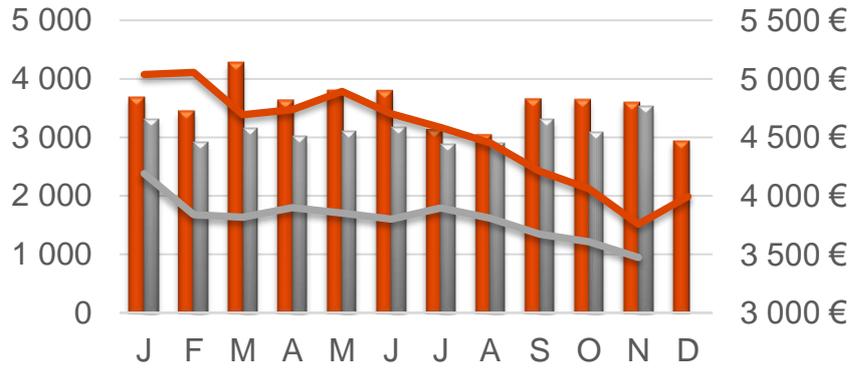
— = année 2024





IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Novembre 2024

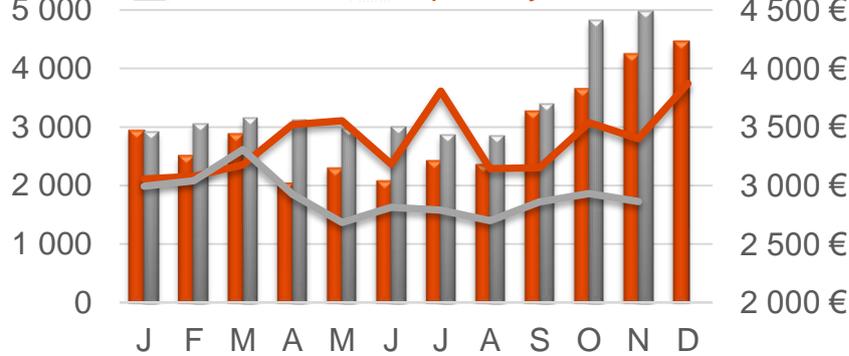
- 1,6 % (T)
A / A-1

- 13,4 % (T)
Cumul 12 M

34 464 tonnes de dindes ont été importées sur les 11 premiers mois de l'année 2024, (- 5 152 tonnes comparé à 2023), avec une valeur moyenne de 3 805 € la tonne (- 756€ à date par rapport à 2023).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Novembre 2024

+ 17,9 % (T)
A / A-1

+ 19,9 % (T)
Cumul 12 M

37 119 tonnes de dindes ont été exportées sur les 11 premiers mois de l'année 2024, (+ 6 641 tonnes comparé à 2023), avec une valeur moyenne de 2 901€ la tonne (- 427€ à date par rapport à 2023).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2018 – KANTAR FAM



Novembre 2024

- 2,4 %
A / A-1

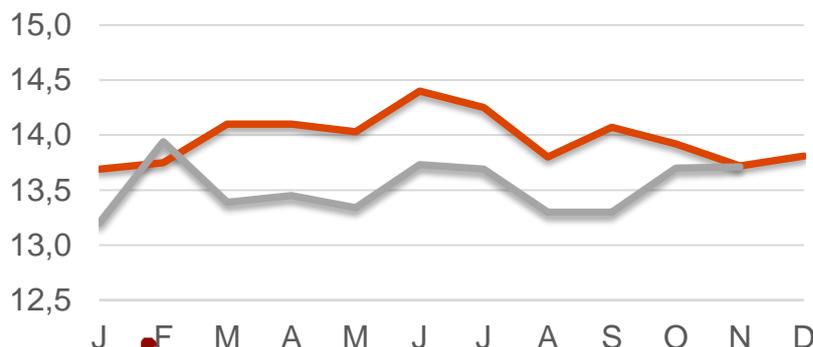
+ 5,2 %
Cumul 12 M

On note un léger rebond de la consommation de dinde en GMS sur ce 2nd semestre 2024. En cumul 12 mois, la consommation se maintient en hausse à +5,2%.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en €/kg – KANTAR FAM



Novembre 2024

+ 0,1 %
A / A-1

- 5,1 %
Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 13,71€/kg en novembre 2024, le prix moyen de l'escalope est en léger recul sur 1 an.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

— = année 2023 — = année 2024



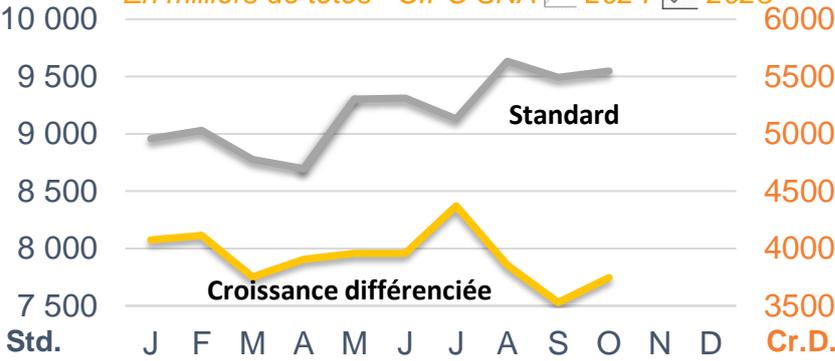


CHIFFRES FILIÈRE POULET



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIPC SNA 2024 2023



Octobre 2024

NC

A / A-1

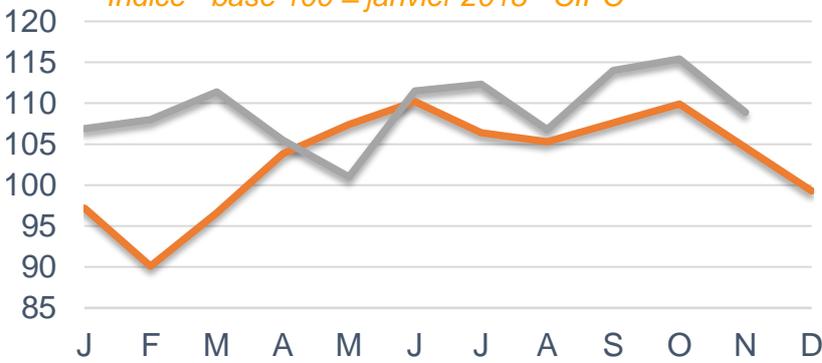
+ 2,1 %

M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 13,3 millions de têtes par semaine dont 9,55 millions en standard et 3,75 millions en croissance différenciée (incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIES

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC



Novembre 2024

+ 3,8 %

A / A-1

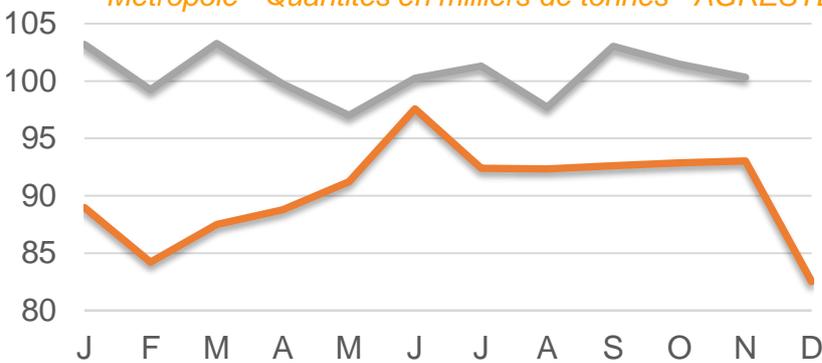
+ 5,1 %

Cumul 12 M

Malgré un recul en avril et en mai 2024, les abattages de poulets standards et certifiés se maintiennent à la hausse depuis quelques mois. En cumul 12 mois ils dépassent les 5%.

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



Novembre 2024

+ 7,9 %

A / A-1

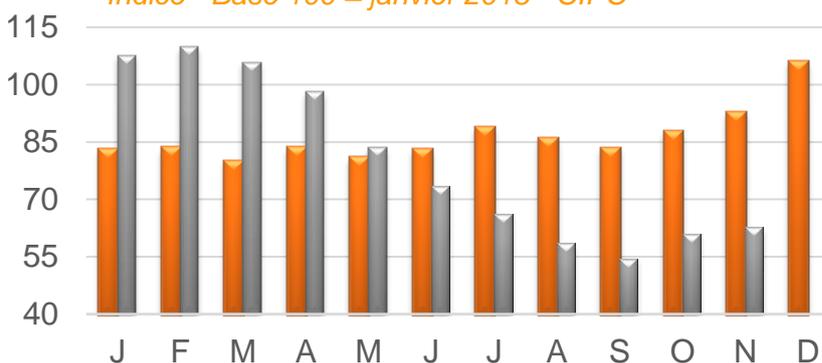
+ 9,3 %

Cumul 12 M

L'augmentation des abattages ces 11 premiers mois de l'année relance la production en cumul 12 mois à +9,3%.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC



Novembre 2024

-32,5 %

A / A-1

+ 2,6 %

M / M-1

La baisse des stocks amorcées ce début d'année perdue sur le 2nd semestre 2024. Leur niveau est 30 à 40% inférieur à celui de l'année dernière.

= année 2023

= année 2024





CHIFFRES FILIÈRE POULET



IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Novembre 2024

- 2,3 % (T)
A / A-1

+ 4,2 % (T)
Cumul 12 M

594 779 tonnes de poulets ont été importées sur les 11 premiers mois de l'année 2024, (+ 22 977 tonnes comparé à 2023) pour une valorisation moyenne de 3 416 € la tonne (+7 € à date par rapport à 2023).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Novembre 2024

- 7,0 % (T)
A / A-1

+ 9,7 % (T)
Cumul 12 M

196 268 tonnes de poulets ont été exportées sur les 11 premiers mois de l'année 2024 (+ 16 188 tonnes comparé à 2023) pour une valorisation moyenne de 2 884 € la tonne (- 153€ à date par rapport à 2023).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2018 - KANTAR FAM



Novembre 2024

+ 0,1 %
A / A-1

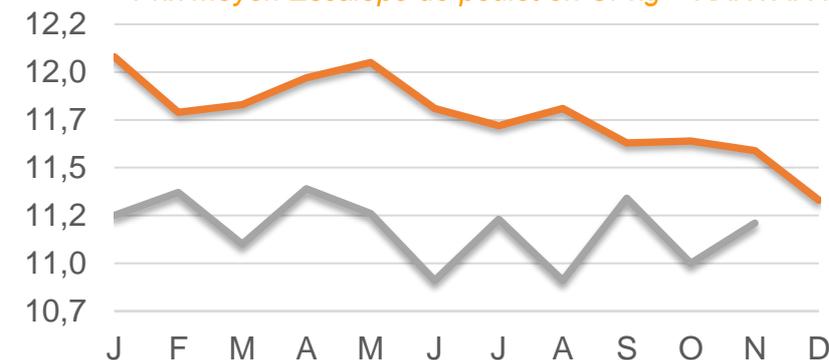
+ 3,5 %
Cumul 12 M

La consommation de poulet en GMS s'est maintenue en hausse sur les 11 premiers mois 2024. Elle a augmenté de près de 3,5% sur un an.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en €/kg - KANTAR FAM



Novembre 2024

- 3,2 %
A / A-1

- 5,1 %
Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC en novembre se fixe à 6,25€/kg. Le prix de l'escalope à 11,16 € et celui de la cuisse à 5,53 €.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

— = année 2023

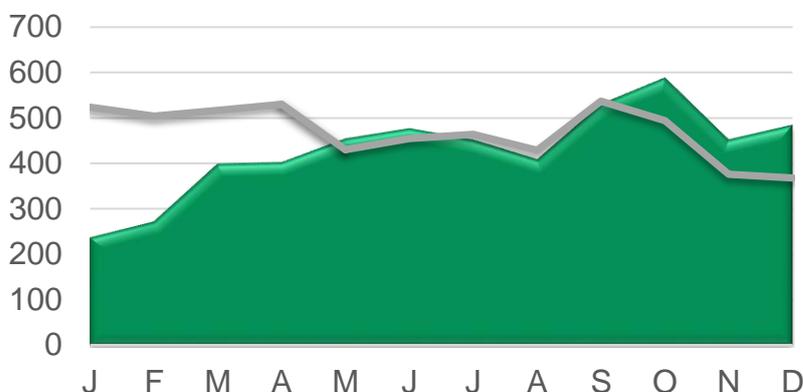
— = année 2024





MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



Décembre 2024

- 24,1 %
A / A-1

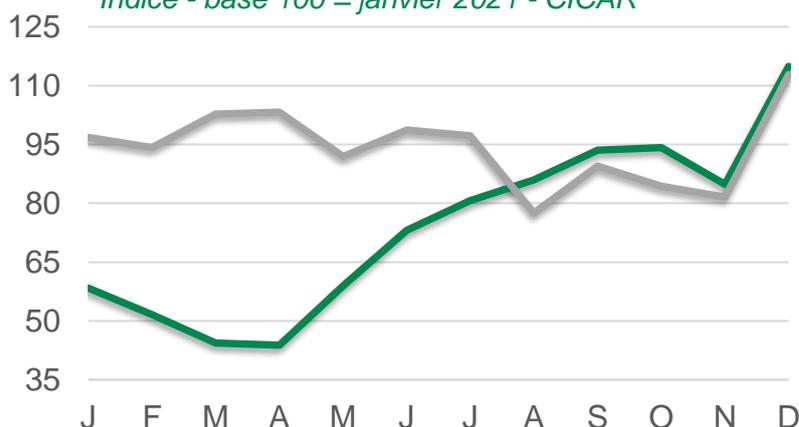
+ 9,1 %
Cumul 12 M

Les mises en place s'élèvent à 368 milliers de têtes hebdomadaires.

La baisse des mises en place se poursuit sur cette fin d'année et devrait perdurer en début d'année en lien avec les stocks de viande toujours élevés.

ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR



Décembre 2024

- 1,8 %
A / A-1

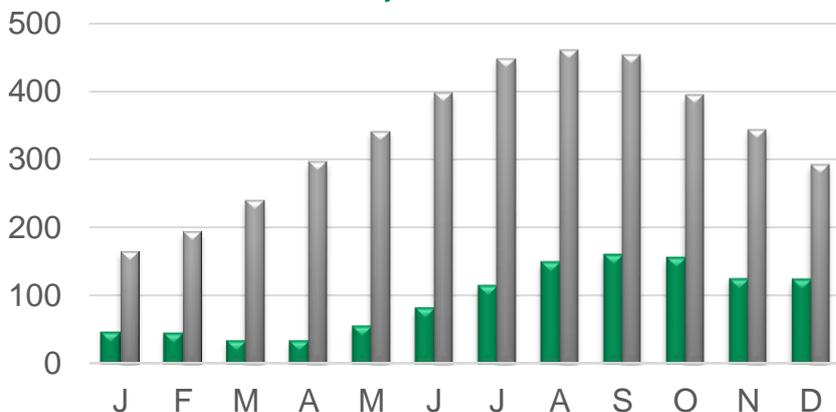
+ 26,8 %
Cumul 12 M

Les abattages se maintiennent en novembre et décembre pour anticiper la période festive, mais restent en retrait sur l'année.

La filière n'a pas encore récupéré l'ensemble des ses marchés post-crise et post-vaccination.

STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR



Décembre 2024

+ 139 %
A / A-1

- 14,9 %
M / M-1

Les stocks de viande décroissent, mais à un rythme assez faible. Ils restent trois fois supérieurs à ceux de l'année dernière. La réouverture de nos marchés, notamment à l'export sera décisive pour la filière.

— = année 2023

— = année 2024



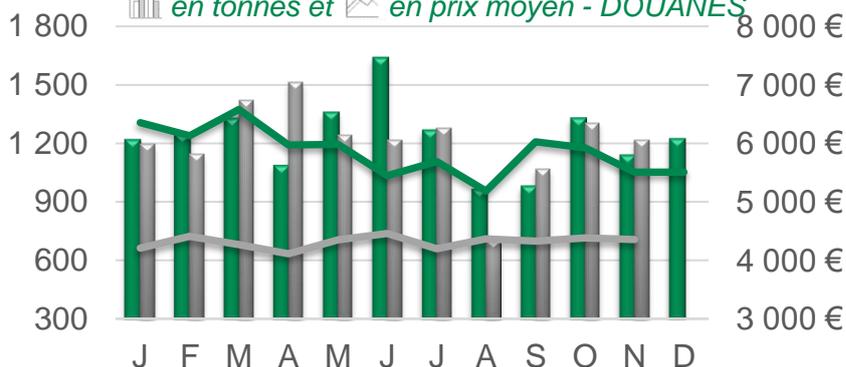


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Novembre 2024

+ 7,0 % (T)
A / A-1

- 1,6 % (T)
Cumul 12 M

13 296 tonnes de canards ont été importées sur les 11 premiers mois de l'année 2024, (- 220 tonnes comparé à 2023) pour une valorisation moyenne de 4 313€ la tonne (- 1 577€ à date par rapport à 2023).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Novembre 2024

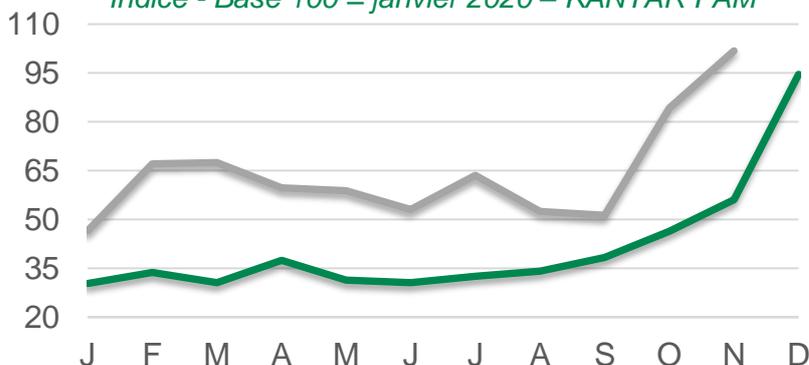
+ 12,2 % (T)
A / A-1

+ 22,5 % (T)
Cumul 12 M

18 159 tonnes de canards ont été exportées sur les 11 premiers mois de l'année 2024 (+ 2 806 tonnes comparé à 2023) pour une valorisation moyenne de 6 055€ la tonne (- 2 501€ à date par rapport à 2023).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Novembre 2024

+ 81,4 %
A / A-1

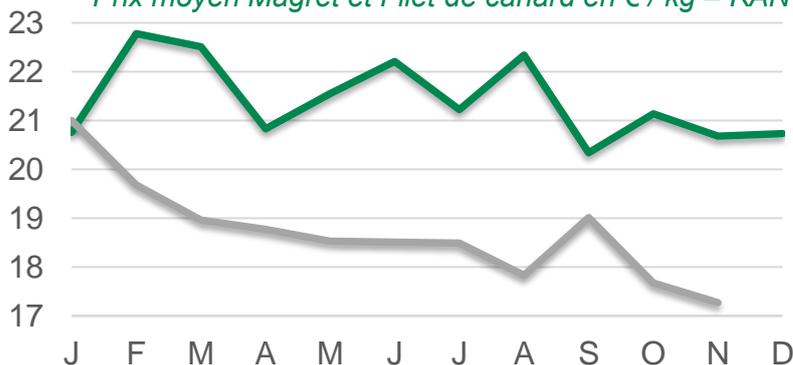
+ 70,0 %
Cumul 12 M

La consommation se maintient à la hausse avec la remise en rayon, et rattrape son niveau de 2020. La récente baisse de prix participe à la relance des ventes.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en €/kg - KANTAR FAM



Novembre 2024

- 16,5 %
A / A-1

- 12,8 %
Cumul 12 M

Le prix du magret / filet baisse à 17,27 €/kg en novembre 2024. Le prix de l'ensemble des découpes s'établit à 15,20 €/kg.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

— = année 2023

— = année 2024



